



Paris, le 25 Juillet 2015

Monsieur Philippe Wahl,
Président de La Poste
44 Boulevard de Vaugirard
77575 Paris cedex 15

Monsieur le Président de La Poste,

Les 18 et 25 mars derniers, vous avez déclaré devant les commissions ad hoc de l'Assemblée nationale et du Sénat que l'engagement, pris lors de votre nomination à la tête de l'entreprise, d'ouvrir une négociation relative au préjudice subi par les reclassés était honoré avec l'accord unanime des organisations syndicales à propos des mesures indiciaires visant à transposer les mesures Fonction Publique des catégories B et C.

Or, et quelles que soient les appréciations que peuvent porter nos organisations syndicales respectives sur ce sujet, nous nous devons de vous rappeler que cet accord ne répond pas aux attentes des personnels ayant conservé leur grade dit de reclassement.

Pour rétablir les faits et honorer vos engagements énoncés - *deux fois avant votre nomination, et encore deux fois après votre nomination* - nous vous demandons donc d'ouvrir enfin cette négociation.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Sylvie Bayle, pour le bureau fédéral FAPT CGT,

Norbert Demé, pour le bureau fédéral de FO Com

Jean-Paul Dessaux, pour le bureau fédéral de SUD-PTT